

Alliance de la Terre et de la Mer

Crach'h

Flash Info

Mars 2009



DOUAR HA MOR

VIE MUNICIPALE

Point sur les travaux	2
Informations diverses.....	3

CADRE DE VIE : Le PLU

Réunion agriculteurs.....	4
Réunion «Personnes publiques associées»	5

SOCIAL

Domicile partagé	6
------------------------	---

CULTURE - LOISIRS - ENFANCE

Programme culturel.....	7
Animation enfance.....	7

www.crach.fr

➔ Point sur les travaux

Ecole, Espace « Les Chênes », bâtiments communaux, logements sociaux, domicile partagé, local associatif, voirie : un point sur les investissements et un récapitulatif des travaux effectués et en cours de réalisation sur la commune.

➤ **Ecole des Deux Rivières :**

Pour améliorer les conditions de travail des enseignants, des bureaux seront aménagés : un bureau pour le directeur et une salle pour les enseignants. De plus, les peintures extérieures en façade seront refaites. La consultation des entreprises est en cours pour la réalisation des travaux : coût estimé 90 000 €.

➤ **Espace « Les Chênes » :**



Projet d'aménagement de l'Espace « Les Chênes »

La demande des associations et des écoles était grande pour l'aménagement d'une scène à l'Espace « Les Chênes » et l'amélioration de la cuisine. Les permis sont en cours pour la scène et l'office. La durée des travaux qui devraient commencer en septembre prochain est fixée à 10 mois. Coût estimé à 450 000 € pour les travaux et 90 000 € pour le matériel.

➤ **Bâtiments communaux :**

La mise aux normes hygiène et sécurité des ateliers municipaux avec la réfection des vestiaires. Les travaux seront réalisés en avril 2009. Coût estimé : 50 000 €.

L'agrandissement de la mairie : une étude de programmation a été confiée au CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) pour l'agrandissement de la mairie et la mise aux normes pour l'accessibilité. Plusieurs architectes ont été sollicités. Une demande de subvention sera déposée au Conseil Général.

➤ **Logements sociaux :**

Deux projets sont en cours avec Bretagne Sud Habitat : 8 logements sont en construction rue des Ajoncs et devraient être livrés dans le dernier trimestre 2009. Un appel à des architectes est en cours pour présenter un projet de construction de 6 logements en centre bourg, rue Marcel Jégo sur un terrain de 1 200 m² propriété de la commune.

Sur les deux acquisitions de la commune en centre bourg, rue de la Fontaine et Place René Le Mené, la désignation d'un architecte est en cours pour un projet d'aménagement de 6 logements, et de deux commerces. Les travaux sont prévus pour début septembre.

➤ **Domicile partagé :**

Les travaux du domicile partagé avancent bien. Les 8 personnes âgées locataires devraient aménager après l'été.

➤ **Local associatif :**

Face au développement exceptionnel de l'activité et des besoins du club de Hand-ball la municipalité a accepté de financer la construction d'un chalet à l'entrée du parc de loisirs, qui sera mis à disposition de l'association CAP Handball. Le bâtiment est en cours de finition : coût 44 000 €.



Local Associatif du CAP handBall.

➤ **Voirie :**

Deux programmes sont en cours de réalisation ; L'aménagement de Kerzuc avec la mise en place d'un giratoire au carrefour de Kerzuc et la sécurisation des carrefours entre Kerzuc et la Croix Saint-Jean. Début des travaux début Mars, pour un coût de 111 000 € y compris une nouvelle signalisation.

A l'entrée sud de la commune des travaux vont être réalisés pour améliorer la circulation, créer des places de parking pour les résidents, sécuriser les cheminements piétons et cyclistes jusqu'à l'itinéraire cyclable ; des aménagements qui seront réalisés quand les travaux d'assainissement seront terminés et qui seront en partie financés par la commune. ■

→ Informations diverses

» La newsletter, c'est parti !

Le premier bulletin d'information mensuel envoyé par courrier électronique (newsletter) a été transmis le 4 Février. Chaque mois, les nouvelles de la commune seront envoyées à l'ensemble des personnes qui se sont inscrites sur le site Internet de la commune. Si vous aussi vous souhaitez connaître ce qui se passe sur votre commune n'hésitez pas, inscrivez vous sur le site www.crach.fr page d'accueil. A bientôt.



» Quelques chiffres sur l'année 2008.

Nombre habitants	3340
état civil naissances	25
état civil décès	29
état civil mariages	19
effectifs écoles	226
repas restaurant scolaire	19600
Urbanisme : permis de construire	78

» Elections européennes : La date est fixée.

Le conseil des ministres du 28 Janvier 2009 a fixé la date du scrutin des élections européennes le dimanche 7 Juin 2009 sur le territoire métropolitain. Le nombre de sièges pour la circonscription Ouest (Bretagne, Pays de Loire, Poitou Charente) a été fixé à 9 (10 précédemment). ■

» Information sur le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) Assainissement collectif - Assainissement individuel

L'assainissement collectif est une compétence du Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon (Syndicat ABQ), syndicat intercommunal regroupant les 28 communes du pays d'Auray, syndicat dans lequel quatre élus représentent la commune.

A ce titre, le syndicat a en charge la création, la mise aux normes des stations d'épuration, le développement et l'entretien des réseaux. Actuellement l'état aiguillonné par des directives européennes exige la mise aux normes des stations et la réhabilitation des réseaux existants en laissant de côté le développement de ces réseaux dans les zones les moins habitées, les hameaux par exemple. La répartition du budget global de l'assainissement collectif se fera donc au détriment des nouveaux réseaux. De plus les subventions de l'état, de l'Agence de l'eau et du département sont de moins en moins élevées. Il faudra donc s'attendre à de nouvelles hausses tarifaires dans les années qui viennent. La réfection de la station de Kerran coûtera plus de **6 700 000 € HT**, hors travaux de sécurisation du réseau...

Dans ce contexte l'assainissement individuel paraît être une solution moins onéreuse que ce soit pour la collectivité et pour chacun d'entre nous dans les zones peu habitées bien entendu. Une station individuelle coûte entre 5 000 et 8 000 euros, des aides financières peuvent être obtenues, sous certaines conditions de ressources et la TVA appliquée est de 5,5 % ; il faut y rajouter les divers contrôles : concep-

tion (80 €), réalisation (80 €) et de bon fonctionnement (140 € tous les quatre ans). On est loin du doublement de la facture d'eau annuelle pour l'assainissement collectif sans compter les hausses probables ; il suffit de faire le calcul sur 20 ans ! De plus actuellement d'énormes progrès ont été accomplis dans ce domaine et les nouvelles stations à zéolithe par exemple donnent d'excellents résultats à la sortie et devraient simplifier les contrôles dans l'avenir.

En effet ces contrôles ont été rendus obligatoires par une loi et nul ne peut s'y soustraire. Il paraît d'ailleurs logique de lutter contre ce type de pollution. Ces contrôles sont réalisés par le SPANC, service mis en place par le syndicat ABQ et nécessite une redevance pour équilibrer le budget. Ces contrôles donnent lieu à un bilan faisant état de la qualité des eaux qui sortent de la station individuelle. En cas de pollution avérée le maire de la commune devra intervenir pour faire cesser ce désordre en application de son pouvoir de police. Les eaux usées sont un vrai problème de société dont il faut prendre conscience. Le prix de revient ne peut faire que croître : c'est le prix à payer pour un environnement de meilleure qualité.



→ LE P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

➤ Réunion agriculteurs du 19/01 : Les agriculteurs et ostréiculteurs réunis à l'espace des chênes le 19 Janvier pour une présentation du plan local d'urbanisme PLU.

La municipalité accueillait le 19 janvier les agriculteurs et ostréiculteurs de la commune pour une présentation de la procédure du PLU.

En préambule, Mr le Maire présentait les différents intervenants :

Le **Cabinet G2C environnement**, la chambre d'agriculture, la section régionale de conchyliculture avec la participation de Mr Blanquer pour la DDE et Mr Paris des affaires maritimes. **Cécile Rostaing du G2C** est d'abord intervenue pour expliquer le questionnaire transmis aux agriculteurs et ostréiculteurs exploitants des terres sur Crac'h, dont les renseignements fournis serviront à établir un diagnostic agricole détaillé du territoire communal débouchant sur un document graphique.

- la protection des sièges et bâtiments d'exploitation. (respect du paramètre sanitaire de 100 mètres)
- une harmonisation des zones dans le PLU pour une meilleure lisibilité.

Puis **Nadine Segalen de la section régionale de la conchyliculture (SRC)** a fait un état de la profession sur la commune :

- 2 rivières lieux d'exploitation, celle de Crac'h et celle d'Auray
- 2 bassins de production : rivière de Crac'h et golfe du Morbihan
- 22 entreprises (37 concessionnaires) dont 4 sur la rivière d'Auray et 18 sur la rivière de Crac'h
- 422 hectares exploités
- 91 emplois dont 68 temps plein.

La SRC participe à l'élaboration du PLU en tant que PPA (personnes publiques associées). Elle émet un avis sur le projet et met à disposition les éléments pour réaliser un diagnostic conchylicole.

L'enjeu c'est la pérennité de l'entreprise ce qui passe par l'accès au littoral sans changement d'affectation, le bénéfice d'une eau conforme aux exigences sanitaires, le respect des exigences d'hygiène sanitaire, le maintien et la formation des emplois nécessaires à l'activité.

Pour terminer la réunion, **la parole a été laissée aux participants** : Projet immobilier près d'une exploitation, notion de hameau et de village, déviation du bourg, cohabitation maison d'habitation et bâtiments agricoles, distance sanitaire, loi littoral, contournement de hameaux ; autant de points importants sur lesquels les intervenants ont débattu et qui seront autant d'éléments à prendre en compte lors de l'élaboration du PLU. ■



Les agriculteurs présents lors de la réunion du 19 janvier 2009.

Fabien Piveteau de la chambre d'agriculture a présenté la charte de l'agriculture et de l'urbanisme qui préconise :

- une gestion économe de l'espace (densification de l'habitat)
- une concertation entre acteurs et usagers.
- le diagnostic agricole.
- l'analyse des impacts des grands projets sur les activités économiques en place

➤ Brève sur le P.L.U :

Un registre est mis à la disposition du public, en Mairie, pour recueillir les demandes, avis ou propositions, faites dans le cadre de la mise en révision du Plan d'Occupation des Sols et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme.

Les observations et avis qui y seront collectés devront être datés et signés par leurs auteurs.

► **PLU : Réunion du 24 Février 2009 avec les « personnes publiques associées »** Présentation du « porter à connaissance » et du diagnostic communal.

La réunion du 24 Février avait un double objectif, d'une part la présentation du « porter à connaissance », qui a été présenté par M^{me} Agnès GOULHEN et M. BLANQUER de la DDE de Lorient et d'autre part la présentation du diagnostic territorial présenté par M^{me} ROSTAING du cabinet G2C.

Le travail partenarial avec les services de l'état et les personnes publiques associées est primordial et doit avoir lieu tout au long de la procédure d'élaboration du PLU.

Les services de l'état ont pour mission, pendant toute la durée du PLU, de nous assister avec un rôle de conseil sur le respect des procédures, mais aussi celui de nous rappeler les contraintes qui s'imposent à nous et dans quel cadre légal la commune pourra prendre ses orientations et décisions.

Les personnes publiques associées sont toutes les collectivités locales proches, communes département, région, mais aussi les structures supra communales, Pays, Syndicat du Golfe, etc..., les chambres consulaires, les associations qui ont manifesté leur volonté d'être associées à notre réflexion sur l'élaboration de notre nouveau document d'urbanisme.

Le « **porter à connaissance** » synthétise l'ensemble du cadre réglementaire à prendre en compte dans l'élaboration du PLU. Le préfet porte en continu à la connaissance de la commune les informations et les contraintes à prendre en compte dans notre réflexion, car ces données vont s'imposer à nous dans le cadre de l'élaboration de notre document d'urbanisme. Il contient les études techniques dont dispose l'état sur la prévention des risques et la protection de l'environnement mais aussi précise :

- 1) **les enjeux supra-communaux** (SCOT, Parc National Régional, Schéma de la mise en valeur de la mer, SDAGE, schéma départemental développement commercial).
- 2) **les principales lois** : loi relative à l'urbanisation, loi littoral, loi SRU (solidarité renouvellement urbain), loi ENL (engagement pour le logement), précisions sur le nouveau régime des permis et autorisations de construire, lois sur l'eau, loi sur la protection des paysages, loi sur la protection de l'environnement, loi relative à la lutte contre le bruit, loi relative à l'élimination des déchets, loi d'orientation sur la politique énergétique, loi relative à l'égalité des droits et chances, loi sur le risque d'exposition au plomb ...
- 3) **les servitudes d'utilité publique** : Protection des monuments historiques, des monuments naturels et sites, des établissements conchylicoles, de passage sur le littoral. Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de GDF, EDF, France Telecom.



Les « Personnes publiques associées »

- 4) **des informations utiles** : sur la mer, sur l'eau, l'agriculture (diagnostic agricole), les forêts, les déplacements (bruit, sécurité routière) et l'environnement.

Le diagnostic communal quand à lui, est établi par les élus, en collaboration avec le cabinet d'études, au regard des prévisions économiques et démographiques, de l'organisation et du fonctionnement urbain, des équipements et des infrastructures, du patrimoine et du cadre de vie, des ressources naturelles, de l'éducation et de la formation à l'environnement.

La spécificité de la démarche entamée à Crac'h, par la commune et le bureau d'études, est d'évaluer les incidences du développement prévu sur l'environnement pour arriver à un diagnostic des atouts, des contraintes, des perspectives de développement et à une hiérarchisation des enjeux.

Deux hypothèses de développement pour la commune ont été présentées :

La première en gardant le même rythme d'augmentation de la population (0,8 %/an) pour passer à 3 627 habitants en 2020 nécessitera environ 14 hectares d'espace foncier pour faire face à un besoin de logements entre 203 et 276 unités. Il y aura des besoins d'équipements publics à combler. Il y aurait un accroissement du parc véhicules (entre 280 et 375)

La deuxième hypothèse verrait la population grossir à 4 000 habitants d'ici 2020. Le besoin en logements nécessaire serait compris entre 249 et 324 unités, pour un espace foncier de 23 hectares. Les besoins en équipements publics seraient plus importants et l'accroissement du parc véhicules serait de 500 à 600 voitures...

Il faudra donc trouver un équilibre entre un développement maîtrisé, le respect de la qualité de la vie et celui des nombreuses contraintes environnementales déjà évoquées précédemment. ■

➔ Social

➤ Le don du sang irremplaçable et indispensable pour sauver des vies.

La municipalité s'engage aux côtés de l'EFS (Etablissement Français du Sang)

La municipalité a souhaité répondre favorablement à la demande de l'amicale des donateurs bénévoles de sang d'Auray pour organiser des collectes sur la commune, en mettant à sa disposition la salle de l'Espace « Les Chênes ». Le lundi 5 janvier, la première collecte a été une réussite ; l'amicale a accueilli une soixantaine de donateurs mais surtout parmi eux l'enregistrement de dix nouveaux donateurs. Une équipe de deux médecins et trois infirmières de l'EFS ont œuvré tout l'après midi pour accompagner les donateurs.

Donner une fois c'est déjà beaucoup, mais cela ne suffit pas car le sang ne peut être conservé longtemps. Il est indispensable d'avoir sans cesse de nouveaux donateurs, plus nombreux, plus réguliers. Une nouvelle journée sera organisée le lundi 30 Juin sur le même site.



Pour le président de l'amicale Armel le Clanche, ce premier succès doit en appeler d'autres, et il donne déjà rendez-vous pour cette prochaine collecte le lundi 30 Juin. ■

➤ Le domicile partagé : Une solution pour les personnes âgées désorientées, souffrant en outre de la maladie d'Alzheimer.

Les travaux sont bien avancés et le domicile partagé devrait ouvrir dans le courant du dernier trimestre. Son objectif est d'accueillir des personnes âgées désorientées (atteintes de la maladie d'Alzheimer par exemple), qui en raison de leur perte d'autonomie ne peuvent plus vivre sans l'aide d'assistant de vie 24 heures/24. Il s'agit de préserver et favoriser leur autonomie, de respecter leur rythme de vie, de prendre en compte leurs besoins, de conserver et entretenir leurs relations sociales et familiales, de les accompagner si possible jusqu'à la fin de vie, dans les meilleures conditions de confort matériel et psychologique.

Le logement est prévu pour être partagé par 8 personnes.

Il comporte un espace privé par personne (chambre meublée par chacun avec son mobilier personnel)

Il comporte des espaces meublés (séjour, salon...) partagés par tous les résidents.

Le logement est adapté à la perte d'autonomie. Le domicile partagé n'est pas un lieu médicalisé. Chaque résident conserve son médecin traitant, et fait appel si nécessaire à un service de soins ou à un(e) infirmière libéral(e). L'aide à domicile est organisée 24 h /24 avec 2 assistant(e)s de vie le jour et un(e)assistant(e) la nuit. En domicile partagé, les 8 personnes âgées sont les employeurs des 7 salariés qui assurent l'assistance jour et nuit. L'aide à domicile est mis en place par le service aux personnes de l'ASSAP CLARPA (Association de Services Aux

Personnes du Comité de Liaison des Associations de Retraités et Personnes Agées) Les personnes âgées désorientées qui sollicitent ce type de logement sont prioritairement originaires de la commune.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie de Crac'h au 02 97 55 03 17, ou sur rendez-vous durant les heures de permanence de M^{me} Annick DANIEL, adjointe aux affaires sociales, le mercredi de 10 heures à 12 heures. ■

➤ Téléthon 5 et 6 Décembre 2008 Une nouvelle réussite pour l'équipe du Téléthon de Crac'h

Malgré une conjoncture morose, le Téléthon de Crac'h a été une réussite. Toute l'équipe a été honorée par le diplôme Téléthon signé de Madame la présidente de l'AFM Laurence Tiennot-Herment, qui a été remis par Cécile Furio, coordinatrice départementale du Téléthon lors de la réunion du 6 Février, réunion de clôture du Téléthon 2008. Toutes les manifestations (Roses, crêpes, danses, concert, sports, etc.. etc..) ont été une réussite et il faut en remercier tous les acteurs. Encore une fois les Crac'hois ont été généreux et les organisateurs ont pu annoncer un bénéfice net pour le Téléthon de Crac'h de 7 422,86 € légèrement supérieur à 2007, ce qui est formidable. Rendez-vous est déjà pris pour 2009.

→ Crac'homédies...

Samedi 28 février, Crach'omédie a proposé une sympathique soirée à l'Espace « Les Chênes ». Cette soirée est le départ des programmations mensuelles de la commission culturelle de la commune...

130 personnes ont participé à ce repas théâtral intitulé « A TOUS CEUX QUI... » sur le thème d'un repas de famille champêtre à la fin de la seconde guerre mondiale. Onze comédiens (jouant 36 personnages) ont travaillé pendant deux mois à adapter cette pièce en fonction du repas...

Une ambiance des années 40 était reconstituée et les spectateurs étaient invités à reprendre les chansons de l'époque. Cette soirée théâtrale était une première sous cette forme, la pièce s'y prêtant, et l'ensemble des spectateurs sont repartis contents d'avoir passé une bonne soirée. ■

→ Loisirs

ENFANCE : Ce qu'il s'est passé durant les vacances de février 2009.

A l'Accueil de Loisirs

Lors des dernières vacances les enfants ont récolté, ramassé feuilles séchées, mousses, coquilles de noix pour constituer un bestiaire imaginaire... Ces drôles de bêtes ont trouvé place dans un

muséum d'histoire naturelle éphémère monté de toutes pièces par les enfants. Les parents, les enfants et l'équipe d'animation se sont retrouvés pour le vernissage de cette surprenante exposition le dernier jour des vacances pour partager un temps convivial. ■



➤ Tickets Sports

La fréquentation des jeunes pendant les vacances de février a été bonne.

Nous avons eu en moyenne 25 à 30 enfants par demi journée. Les journées les plus chargées sont les sorties Laser blade, cinéma, bowling, patinoire où il y a eu jusqu'à 50 enfants. Les journées sur place avec tir à l'arc, badminton, déco, tennis, trampoline, équitation ont eu aussi beaucoup de succès avec une présence de 25 à 30 enfants en moyenne. Les vacances se sont bien déroulées, de plus la météo était excellente !

Pour les prochaines vacances de Pâques, le programme sera disponible d'ici la fin du mois de mars. Nous avons d'ores et déjà prévu une sortie au Puy du Faou et une sortie au Parc des Naudières près de Nantes, ainsi que beaucoup d'autres activités.

Les programmes «Enfance» sont disponibles sur www.crach.fr, rubrique Enfance-Jeunesse.

➤ Pour la suite du 1^{er} semestre, les dates sont fixées !

- **28/03/2009** : Concert de jazz avec 4 musiciens (trompette, piano, contrebasse, batterie) - Style swing, hard hop.
- **25/04/2009** : Concert de chants de marins par le groupe Lak a Barh.
- **30/05/2009** : Un spectacle intitulé : « Sensations ». Un comédien déclame des poèmes de Prévert accompagné par un violoncelliste.
- **20/06/2009** : Fête de la musique, place de l'Eglise, organisée par le Comité des Fêtes.

Retenez déjà des dates de spectacles au deuxième semestre...

- **Semaine du 13/07 au 19/07/2009** : fête du bicentenaire de l'église paroissiale*. Plusieurs concerts sont envisagés, mais déjà nous recevrons un groupe de la « Kévrenn Alré » le 13 Juillet pour un concert à l'église.
- **25/07/2009** : concert de musique Reggae, rock fun, musique Afro... Par le groupe Kezna.
- **19/09/2009** : concert de l'ensemble des musiciens de la Kévrenn Alré, qui se produiront en soirée dans le parc des loisirs.
- **26/09/2009** : La Compagnie des Masques jouera une pièce de théâtre « L'Odyssée du Bigorneau » à l'Espace « Les Chênes ».

Par ailleurs, durant tout l'été, les salles d'exposition au Parc des Loisirs accueilleront une exposition sur le thème des vacances ; 8 tableaux retraceront la vie sur le littoral et la plage de 1870 à 1970.

Un programme riche et varié vous attend. Plus de renseignements sur ces manifestations : dates, lieux, réservations, etc. sur le site Internet www.crach.fr ou en mairie.

*Vous possédez des photographies anciennes de l'église et du bourg. Merci de prendre contact avec la Mairie ou le Centre Multimédia.

Rectificatif

Les services de santé

Médecins

Dr MICHELON Alain
34 bis, rue de la Fontaine
Tél. : 02 97 55 12 38

Dr PIERRE Philippe
11, rue de la Fontaine
Tél. : 02 97 55 05 50

Dr LAMMERTYN Flavie
Dr Marité LEMENI
15, impasse des Embruns
Tél. : 02 97 59 14 41

ORTHOPHONISTE

Mme Gwenaëlle GAUCHET
38, rue de la Fontaine
Tél. : 02 97 59 10 25

Pharmacie

M. Claude MORINEAU
C/Cial des Alizés
Tél. : 02 97 55 05 75

Dentistes

Dr Loïc FRAPPÉ
Dr Cécilia FRAPPÉ-GRATON
7, impasse des Embruns
Tél. : 02 97 59 12 32

Kiné

Melle Corinne BECHTEL
7 bis, rue du Stade
Tél. : 02 97 30 03 74

M. Christian MENORET
Mme Hélène MENORET-TORDJMAN
34, rue de la Fontaine
Tél. 02 97 55 05 01

Infirmières infirmiers

Mme Annick ROBERT
M. Max DULIEU
Mme Florence HEUGHEM
9, impasse des Embruns
Tél. : 02 97 55 02 89

Mme F. DESPAIGNE
Hameau de Kériboulo
Tél. : 06 60 39 85 03

PÉDICURE-PODOLOGUE

M. Julien FORTIER
36 rue de la Fontaine
Tél. : 02 97 59 13 16

Ostéopathie

Mme Cécile BIERRY
38 rue de la Fontaine
Tél. : 02 97 30 27 24

Manifestations en photos



Téléthon : Crêp'Noz

Soirée Théâtre Crac'homédie

